

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 46 (1917)
Heft: 11

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

langue, les habitants appellent leur commune Jaun, ainsi que le torrent qui la traverse. Le Neuschelspass (1,530 m.) conduit de Bellegarde au Lac Noir.

Observations. — Les journaux publient assez fréquemment des entrefilets d'ordre géographique. Ces petits articles sont d'une grande utilité dans l'enseignement : ils peuvent servir d'introduction à nos leçons auxquelles ils donnent un bon cachet d'actualité ; ils favorisent la mémorisation ; ils habituent les enfants à s'intéresser à ce qui se passe dans le pays. Aussi, aujourd'hui, en guise d'applications, nous reproduisons certaines relations parues récemment.

1. Voiture-ambulance.

Grâce à la générosité de la maison Peter, Cailler, Kohler, à Broc, l'administration de l'hôpital du district de la Gruyère met gratuitement à la disposition des malades pauvres et des communes, pour le transport de leurs prébendaires, une voiture-ambulance. D'autres personnes pourront également disposer de la voiture, moyennant paiement d'une modeste location journalière.

2. Une avalanche.

Une avalanche considérable est descendue des Chaux de Grandvillard, jusqu'à la route reliant cette localité à Estavannens. La masse de neige, après avoir emporté une petite forêt, traversé le pâturage de Lévanchy et passé à dix mètres à peine du chalet du Fey, s'est arrêtée à 200 mètres de la route. On a retrouvé dans les matériaux entraînés par l'avalanche, le cadavre d'un chevreuil.

3. La houille de Semsales.

Nous avons parlé déjà des gisements houillers de Semsales et de l'exploitation minière qui donna naissance à la verrerie aujourd'hui disparue. En 1880 encore, l'extraction de la houille à Semsales donnait environ 2,000 tonnes de charbon.

L'idée a été reprise dernièrement, par un homme d'initiative, de recommencer l'exploitation des houillères abandonnées. La concession a été rachetée, un consortium a été fondé et une expertise a été demandée à un minéralogiste de Genève. L'enquête aurait été très concluante et quant à l'étendue du gisement et quant à la qualité de la houille.

Ph. DESSARZIN.

ÉCHOS DE LA PRESSE

De l'autorité en éducation. Certains types. — Nous nous proposons de dévoiler sous quelques types particuliers les funestes effets de l'autorité lorsqu'elle est mal comprise ou appliquée d'une manière défectueuse. Et d'abord l'autorité est exposée à tomber dans l'un ou l'autre des deux écarts suivants : ou elle penche et s'appuie sur une fermeté abusive de ses droits, faisant fi des prérogatives et des droits de l'enfant ; ou elle incline vers une fausse bonté qui dénote la faiblesse et laisse l'enfant prendre des allures de petit-maitre.

L'un comme l'autre de ces deux abus est également à redouter ; là comme ailleurs, la perfection réside dans un juste milieu, qui tient l'enfant dans la voie du respect et du devoir tout en inclinant peu à peu et par l'affection vraie, son cœur à la vertu.

Personne n'ignore qu'un arc tendu à l'excès ne tarde pas à voir bientôt sa corde perdre son élasticité première pour ne devenir, si ces conditions sont maintenues, qu'un bois inutile. Il en va de même pour le maître qui, comprenant mal le rôle de l'autorité, se comprime ou se compasse sans cesse devant ses élèves, se revêt d'allures de pédagogue dès qu'il met le pied dans sa classe. C'est moi qui suis le maître ici, semble-t-il insinuer. Par son aspect extérieur à vouloir jouer le rôle de magister, l'éducateur nuit à son prestige, voit crouler son ascendant moral sur les âmes ; il trônnera tout au plus sur des corps qui se feront esclaves, obéissant par force et pour cause, quitte à lâcher la bride à leurs inclinations mauvaises aussitôt que les portes de l'école seront fermées derrière eux.

Mais il est des nuances, des modes divers dans la façon dont les maîtres peuvent abuser de leur autorité. Pour illustrer notre pensée, voici quelques portraits-types d'instituteurs autoritaires à l'excès.

Commençons par le *Grondeur*. Celui-ci a continuellement la menace à la bouche, il ne peut dire deux mots de suite sans les habiller d'un ton de réprimande, avec des : Si vous ne faites pas comme cela, vous verrez ! si vous dites seulement un mot, prenez garde à vous ! si vous regardez sur votre voisin, votre travail sera annulé ! si vous ne savez pas votre leçon, vous la copierez ! si votre devoir n'est pas fait, vous aurez à le faire deux fois ! etc. Ils la connaissent cette chanson, ces maîtres plus jaloux d'acquérir une réputation de professeur émérite, plus ambitieux de leur propre avancement que de la bonne formation de leurs élèves, ces professeurs qui tyrannisent pour entasser dans le cerveau de leurs enfants, à coups de menaces ou de punitions, des connaissances peut-être mal préparées par eux et par suite mal assimilées par leurs élèves. En usant de ce procédé, ils déforment au lieu de réformer, ils préparent des êtres obéissant au doigt et à l'œil tant qu'ils sont sous leur étreinte ; mais qui, dès qu'ils auront quitté les bancs de l'école, éprouveront par suite d'une réaction naturelle, le besoin de se livrer à leurs mauvais penchants.

Voici le *Colère*. Regardez-le porter haut le front en présence de son petit monde, frémissant de crainte, toujours apeuré. Il va parler, il prend un ton aigre et criard, il n'émet que des commandements emportés ou des ordres scandés fiévreusement, assaisonnés de poivre, de vinaigre, pimentés des termes les plus mal sonnants du dictionnaire, tels que ceux-ci : « Prenez garde à vous, mes mioches, si vous bougez de votre place ! Eh ! là-bas vous, la « tête de pioche » (*sic*), allez-vous rester immobile ? Paul, qu'as-tu à grouiller, viens te mettre à genoux, petit gibier de potence, ou autres aménités du même genre pour ne pas en citer de plus salées. Pensez-vous qu'une autorité qui se maintient avec un vocabulaire de ce genre, étagé en permanence sur le *la dièze*, peut aboutir à former des hommes de caractère ?

Non, ce type-là ne préparera à la société que des poltrons, des peureux ; une éducation ainsi étayée formera des hommes manquant d'initiative personnelle, qui végéteront dans l'indigence et la misère ;

les enfants d'un tel maître emporteront pour jamais au sortir de l'école la haine du professeur qui les aura si bien traités.

Nommons le *Punisseur*. En voici encore un qui abuse étrangement de son autorité. Il se soutient à coups de punitions. Ayant peut-être été foncé sur les mathématiques, il s'est forgé un système en rapport et croit mathématiquement que toute faute demande correction ; peut-être même aura-t-il catalogué ses procédés selon le genre de fautes à punir ; son principe à lui, c'est de ne rien laisser impuni ; il est muni de connaissances psychologiques fort restreintes ; il ignore que les enfants ont des talents différents et par conséquent sont incapables de fournir tous la même somme de travail : leçons à apprendre, problèmes justes à faire, etc. ; il ne tiendra pas compte non plus si tel élève relève de maladie, si tel autre a été empêché de produire tel travail ; non, notre *Punisseur* n'a qu'un moule ; tant pis pour les pauvres enfants qui ne peuvent pas s'y adapter : ce seront les propres à rien, les fainéants, les sots, les élèves-martyrs.

Pauvres enfants, ils s'abrutissent peu à peu sous la conduite d'un tel maître ; les punitions constantes dont ils sont chargés ont perdu pour eux tout leur sel et toute leur valeur éducative.

Le *Punisseur* étouffe les bonnes dispositions de ces enfants, ils trouvent la tâche trop dure, ils se découragent ; ils prennent les livres et le maître en aversion ; voilà des élèves ratés, des ignorants pour le reste de leurs jours.

Ajoutons à notre tableau l'*Emporté*. Que pensez-vous de ce maître excité qui prend feu à la moindre alerte, à la première parole échappée à un enfant en temps de silence, au premier coup de poing qu'un élève administre à son voisin ou à la première baliverne qui se débite au cours de la récitation d'une leçon. La faute commise, notre pédagogue sort de ses gonds. Aussitôt son humeur paraît, il agite les bras, les mots ne fournissent pas pour écraser le délinquant incapable de se taire, de se posséder, de réciter sa leçon intelligemment : c'est un bavard, c'est une brute, c'est un ignare, que sais-je encore ? Le coupable ne sait que devenir, son visage se carmine, peut-être la colère bouillonne en lui, n'a-t-il pas le droit, lui aussi, d'être vexé en s'entendant désigner par des sobriquets ? Et si cet enfant n'a pas de défense, il s'apercevra à ses dépens qu'il est la risée de tous ses camarades, les méchantes épithètes dont il a été gratifié ne seront pas tombées à terre, à la récréation suivante elles s'épanouiront sur les lèvres de ses camarades et l'accompagneront peut-être pour la vie. Pourquoi ce résultat regrettable ? Parce que notre maître trop brusque n'a pas su se contenir, une bagatelle l'a transporté hors de lui-même ; essayera-t-il de revenir sur le dommage qu'il a occasionné ? c'est trop tard ; il ne lui reste plus qu'une chose à faire, prendre comme point d'examen particulier la correction de son défaut de caractère qui lui fait prendre la mouche sous le plus futile prétexte et s'en corriger au plus tôt.

Me permettez-vous, lecteur, de vous entretenir d'un autre type, le *Gendarme*. Celui-là ne connaît que la consigne, le règlement et le port d'armes, comme on dit au régiment. Si, par hasard, un de ses élèves s'est écarté tant soit peu de son devoir, il est certain de le savoir ; notre maître ne songe point à faire comprendre à son jeune étourdi que s'étant mis en faute, il est digne de punition ; il ne s'agit pas de

savoir s'il a agi par étourderie ou par malice. Non, pas tant d'affaires : « Jules, dit-il froidement, vous avez parlé ; suffit, vous me le paierez. » Les enfants doivent être parfaits sous sa direction, c'est le « caporalisme » qui prévaut sur toute la ligne ; il les avait bien prévenus, ces chers élèves, de ne pas fauter, il les avait bien avertis que ceci ou cela était défendu ; ils ont chuté, conséquence : la correction tombe dru et menu ; une autre fois, ils feront attention, se dit notre pédagogue.

Un genre qui se rapproche du *Gendarme*, encore plus redoutable que lui au point de vue de l'éducation, c'est le *Détective*.

Un tour vient de se monter à l'école, au collège ou dans le village ; voilà notre policier aux écoutes, il faut absolument qu'il soit au courant de tout ; il faut qu'il découvre le ou les coupables, afin que jamais pareille aventure ne se produise à l'avenir. Comme si l'enfance ne devait pas toujours se classer légère, frivole et malicieuse ! Au fait, les études philosophiques de notre instituteur ont été fort restreintes. Donc, il se met en campagne, il ouvre une enquête, chaque élève plus ou moins incriminé va passer sur la sellette ; au besoin notre investigateur consignera par écrit les dépositions de chacun ; il espère atteindre son but par voie de confiance, ou de promesses, ou de menaces ; après avoir usé toutes sortes de menées plus ou moins déloyales, il arrivera à ses fins, il découvrira le meneur ; toutes les ressources de son imagination ont été mises en exploitation. Voilà l'enquête terminée, notre maître est sûr de son affaire, le coupable est démasqué ; il peut se préparer à en digérer une, le pauvre !... Et après ?... quels seront les heureux fruits de ce machiavélique exploit ?... Je ne parlerai pas seulement du coupable qui naturellement a été sermonné et tancé d'importance ; celui-là ne pardonnera jamais à son maître, non de l'avoir puni puisqu'il était coupable, mais d'avoir usé d'indignes procédés envers lui ; de plus, tous les élèves témoins oculaires ou auriculaires de l'affaire, qui auront surpris ce politique à l'œuvre concevront pour lui un mépris inimaginable ; à leurs yeux, ce n'est plus un éducateur, mais un fourbe. Qu'il aille, cet éducateur, parler de la franchise, de la confiance, ses leçons seront goûtées

C'est ainsi que certains maîtres appartenant à l'un ou l'autre de ces portraits à peine esquissés, abusent de leur autorité et compromettent gravement l'œuvre de l'éducation de leurs élèves. Ils ont cessé d'envisager leur vrai rôle de formateur d'âmes, de chrétiens, de citoyens même, rôle dont le bel idéal les avait séduits aux premiers jours de leur enseignement. Hélas ! ils ont oublié de contrecarrer leur naturel, d'attaquer les points faibles dans un sérieux examen particulier ; ils en sont arrivés à considérer leur belle vocation comme un métier vulgaire ; se tirer d'affaire, n'avoir pas d'esclandre, obtenir de l'avancement en daubant sur les élèves, voilà aujourd'hui leur but. Idéal bien rapetissé, bien terre à terre. Alors qu'il en est temps encore si quelqu'un de nos lecteurs se reconnaissait sous l'un ou l'autre de ces types, nous le prions de mettre la main à la cognée ; il n'est jamais trop tard pour songer à modifier les défauts de son caractère ou de ses procédés ; d'ailleurs, « A cœur vaillant, rien d'impossible ».

(*Bulletin des Etudes.*)

* * *

L'Ecole turque. — L'empire ottoman est de tous les grands Etats celui dont la population est la plus divisée parce que, au contraire de ce qui existe ailleurs, en Autriche, par exemple, la communauté des intérêts spirituels n'y vient pas réunir ceux que séparent la langue et l'origine. Cette terre des fortes oppositions est avant tout celle des contrastes religieux. Au sein du christianisme et de l'islam coexistent un grand nombre de sectes, les chrétiennes ayant sur les musulmanes l'avantage d'être toutes reconnues par une loi qui restreint sa protection aux quatre grands rites de la Sunna.

Le conquérant de Byzance avec une admirable pénétration avait, au lendemain de ses plus grands succès, reconnu que les Turcs étaient incapables d'assimiler les populations chrétiennes qu'ils rangeaient sous leur domination. Non seulement il assura le libre exercice du culte chrétien, mais le premier effet de sa puissance à Constantinople, sitôt après la conquête, fut l'installation d'un nouveau patriarche qui fut Gennadios. Il confirma sa suprématie sur tous les sectateurs de l'orthodoxie et lui reconnut des pouvoirs autrement étendus que ceux qu'il eût reçus de la main des empereurs.

Ces pouvoirs, qui tiennent autant du temporel que du spirituel, sont l'origine d'un état de choses qui dure encore et qui devient d'autant plus intéressant que les hommes de la jeune Turquie aspirent à le faire disparaître. Il met l'empire dans une situation sans autre exemple non seulement dans le domaine religieux, mais dans celui de l'enseignement, qui n'en est point séparé.

Le chef de chaque communauté chrétienne, le patriarche œcuménique (que les Turcs appellent encore patriarche des Romains), le patriarche arménien ou celui des Arméniens catholiques, etc., est seul maître d'organiser les écoles de la communauté, et il s'en remet généralement à un conseil composé de laïques et d'ecclésiastiques (conseil mixte). Le grand rabbin de Turquie est à la tête d'une administration semblable. Les écoles étrangères relèvent de leurs ambassades respectives. Elles font corps avec la « nation » et sont l'objet de la sollicitude de son représentant. C'est ainsi que, jusqu'à la guerre, chaque année l'ambassade de France organisait dans ses locaux mêmes deux sessions d'examens du baccalauréat.

Jusqu'à l'avènement du nouveau régime, le ministère de l'instruction publique ne s'était même pas réservé le droit d'inspection. Jamais ses mandataires n'avaient paru dans les écoles des *rayas* et s'il avait à faire quelques représentations, c'est au patriarcat qu'il s'adressait. Les communautés sont si bien accoutumées à cet état de choses qu'elles considèrent comme une violation de leurs droits les prétentions actuelles du gouvernement à l'inspection et à la haute surveillance de toutes les écoles du territoire.

Dans les écoles grecques, par exemple, c'est le conseil mixte qui établit les programmes et choisit les livres, qui fixe la date des examens et examine les titres des professeurs. Les examens de maturité débutent chaque année par une cérémonie solennelle où, en présence de Sa Sainteté — ce qui oblige à un certain déploiement d'appareil religieux, — de représentants de la légation hellène et de l'ambassade de Russie

ainsi que d'un nombreux public, les meilleurs élèves sont interrogés dans différentes branches, parmi lesquelles l'histoire religieuse, le grec et le turc occupent naturellement la place d'honneur.

Avant donc que le ministre de l'instruction publique ait recouvré les droits étendus auxquels il peut légitimement prétendre, les seules écoles musulmanes sont de son ressort. Encore beaucoup d'établissements spéciaux sont-ils sous la dépendance d'autres dicastères, par exemple l'école de guerre, l'école navale de Halki, l'institut séricicole de Brousse, etc. Les *médressés*, qui dépendaient naguère du cheik-ul-islam, en ont été détachées. Ces médressés sont des écoles de théologie et de jurisprudence, ces deux disciplines ayant une source commune, le Coran augmenté de la *hadis* ou tradition. Elles sont attachées aux grandes mosquées et constituent la partie la plus ancienne et la plus strictement islamique de l'enseignement public turc. Les sultans et beaucoup d'autres princes dont ils sont les successeurs en ont établi un grand nombre non seulement dans les trois capitales de Brousse, d'Andrinople et de Stamboul, mais dans toutes les villes de quelque importance. Elles comprennent deux cycles d'études comparables au *trivium* et au *quadrivium* des écoles carolingiennes. Le premier groupe comprend la grammaire, la logique, la métaphysique, la philologie, la géométrie et l'astronomie. Le second est réservé à l'étude de la loi. Les étudiants besogneux sont nourris gratuitement dans les *imarets* ou cuisines des pauvres, également attachées à toutes les grandes mosquées.

Les médressés préparent surtout des prêtres d'ordre subalterne (*imams*) et des instituteurs d'écoles primaires. Les élèves qui ont achevé le second cycle entrent dans le docte collège des ulémas. C'est dans ce corps que se recrutent les professeurs (*muderris*), les *mollahs* ou hauts dignitaires de la magistrature et même les muftis.

En dehors des médressés qui ont une existence indépendante, les trois degrés de l'enseignement sont représentés par les écoles primaires (*mekteb roujdieh*), les écoles *idadiés* et l'université ottomane. Dans les écoles roujdieh les petits enfants apprennent leur rudiment à commencer par la lecture, ce qui n'est pas une mince affaire. On a dit avec raison que celui qui sait lire a appris ce qu'il y a de plus difficile au monde. Cela est surtout vrai chez les peuples qui emploient l'écriture arabe.

Les écoles *idadiés* sont des établissements dont le programme n'est pas essentiellement différent de celui des collèges et lycées occidentaux. Une part de plus en plus grande y est faite à l'étude des langues ottomanes (suivant les vilayets grec, arménien, bulgare, etc.). Il y a des écoles *idadiés* un peu partout.

La plus fameuse est le lycée de Galata-Séraï à Constantinople, qui jouit à l'étranger d'une très solide réputation. Il fit beaucoup parler de lui l'année dernière à la suite d'une grève d'élèves qui s'y produisit. Il est organisé sur le modèle des établissements français du même nom.

Il joue en Turquie un rôle comparable à celui de notre collège de Genève, en ce sens que toute la nation a passé sur ses bancs. Le nombre des élèves se monte parfois à 1,500 et plus.

Je doublerais la longueur de cette étude en l'étendant aux écoles missionnaires dont le nombre est grand et l'influence énorme, depuis les écoles des jésuites jusqu'aux établissements américains d'Arménie

et à l'admirable université catholique de Beyrouth, qui a rendu de si grands services aux études des orientalistes. Je suis obligé même de me restreindre à Constantinople. Les écoles de rayas y sont nombreuses et fréquentées. Les Arméniens en ont d'excellentes ; les Juifs sont assez bien pourvus également et travaillent avec zèle à répandre l'usage du français au détriment de leur jargon hispano-oriental. A la tête des établissements grecs se trouve l'école nationale du Fanar, qui se dresse à côté du patriarcat. Elle a pour fondateur Joachim III, le patriarche actuel. Une école normale y est adjointe. On compte une dizaine de collèges et d'écoles de jeunes filles de langue grecque, ce qui est insuffisant pour une population qui forme la majorité de la capitale. Dans une de ces écoles qui ne compte que quelques ans d'âge, on doit faute de place laisser dans une même classe cent élèves et plus.

Dans toutes ces écoles, musulmanes et chrétiennes, la part la plus large et la plus flatteuse est faite à l'étude du français. En dépit des atteintes que lui portent le nationalisme un peu ombrageux de la Jeune Turquie, la concurrence germanique et le regain de vitalité que la révolution a valu aux idiomes de Constantinople, on peut dire que notre langue occupe dans le monde ottoman une place aussi belle que jamais. Dans la plus ancienne et l'une des plus importantes écoles grecques les élèves ont six heures de français pendant huit ans et durant les trois années qui précèdent le baccalauréat, la géographie et diverses autres rubriques leur sont enseignées dans la même langue. Cela ne représente pas moins du tiers du nombre total d'heures d'enseignement.

J'ai gardé pour la fin l'Université ottomane que l'on est en train de développer et de moderniser complètement. Elle attire à Stamboul des milliers d'étudiants dont le plus grand nombre se font inscrire dans les facultés de droit et de médecine. Ils appartiennent à toutes les communautés, à toutes les régions de l'empire. Cette haute école n'a pas en Orient le prestige de l'université musulmane du Caire. A part les deux facultés susnommées, il y a une troisième section qui correspond à peu près à la faculté de philosophie des universités allemandes. Elle réunit les études historiques et philologiques. C'est le domaine de la spéculation désintéressée. On y maintient la tradition classique des études arabes et persanes, qui sont les véritables humanités des Orientaux et constituent à leurs yeux la base de toute vraie culture.

On vient de créer des chaires de langue anglaise et de langue allemande (l'étude du français y existant déjà), pour que les étudiants qui ne l'auront pu faire plus tôt aient une nouvelle occasion d'acquérir des notions de ces trois idiomes.

Grâce au respect sincère que le prophète avait pour l'instruction et pour ceux qui la répandent, respect qui nous est attesté par maints passages du Coran, le corps enseignant et plus particulièrement le collège des ulémas dont nous avons parlé, jouit parmi les Turcs d'une autorité sans exemple ailleurs, sinon en Chine, comme l'a fait très justement observer l'historien Hammer.

C'est d'autant plus saillant que les Levantins en général présentent assez médiocrement ceux qui font profession d'enseigner.

(*Journal de Genève.*)

